

## Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn

### Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels

#### Campagne 2020/2021

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L. 425 – 6 à L. 425 – 13 et R. 425 – 1 – 1 à R. 425 – 17 du code de l'environnement, le président de la fédération départementale des chasseurs du Tarn a pris les décisions individuelles d'attribution de plan de chasse suivantes :

#### POUR L'ESPECE DAIM

Matricule	Intitulé	Commune de rattachement	Surface en ha	Attribution minimale	Attribution maximale
3031107	PUYBEGON COMBAL	PUYBEGON	733	0	0
4031532	MONTREDON DU PLEGADOU	MONTREDON-LABESSONNIE	390	0	0
4041602	BURLATS CAMP SOLEIL	BURLATS	770	0	2
4031522	MONTREDON PROPRIETAIRES	MONTREDON-LABESSONNIE	1904	0	0
4031501	MONTREDON LABESSONNIE	MONTREDON-LABESSONNIE	2271	0	2
4041616	BURLATS LA GLENE	BURLATS	732	0	2
4041624	LACROUZETTE SIDOBRE VAL D'AGOUT	LACROUZETTE	978	0	2
			TOTAL	0	8